

INFORMATION DE LA CLIENTELE SUR LA PROCEDURE D'EVALUATION (Disponible à l'agence sur papier ou sur le site)

Ce test se déroule en salle pour la partie théorique, l'évaluation de la partie pratique est réalisée en situation de conduite hors circulation sur une moto-école.

Ce test permet de quantifier le nombre d'heures de formation à la conduite d'une moto.

Il n'impose pas un nombre d'heures, c'est un prévisionnel.

Il pourra être revu à la baisse, par l'implication de l'élève dans la formation, ainsi que par la fréquence des heures.

Cette évaluation permettra, en concertation avec l'école de conduite, d'organiser un calendrier de formation.

Elle se décompose en 10 rubriques :

- La première concerne_ : des renseignements d'ordre général sur l'élève
- La seconde, son expérience de la conduite
- La troisième, sa connaissance du véhicule
- La quatrième, ses attitudes à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité
- La cinquième, ses habiletés
- La sixième, sa compréhension et sa mémoire
- La septième, sa perception
- La huitième, son émotivité
- La neuvième, résultat de l'évaluation
- La dixième, proposition du volume de formation PREVISIONNEL, daté et signé par l'enseignant, le candidat, le représentant légal du candidat s'il est mineur et le choix d'accepter ou non la proposition retenue.

L'évaluation vise à la production d'un résultat codifié à 3 niveaux de performance (faible, satisfaisant, bon) conduisant à 3 tranches de propositions de volumes horaires.

Ce test durera environ 90 minutes en prenant en compte l'accompagnement sur le plateau pour la partie pratique.

Ce test s'appuie sur les prescriptions du Guide pour la Formation des Automobilistes (GFA).

DETAIL DES COMPETENCES EVALUEES

1. RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GENERAL.

En salle.

Sur la base d'un questionnaire et d'un échange avec le formateur :

- Identité, âge, résidence, niveau scolaire, profession, nationalité,
- acuité visuelle, correction de la vision, visite médicale,
- incompatibilités déclarées.

Ces critères n'entraînent pas de chiffrage, mais permettent de donner des orientations au formateur sur les difficultés éventuelles de compréhension de la langue française ainsi qu'éventuellement de dépister des déficiences sensorielles ou motrices et de proposer une visite médicale ou de suggérer un simple appareillage de la vue.

2. EXPERIENCE DE LA CONDUITE.

En salle.

Sur la base d'un questionnaire :

- Permis possédés
- Véhicules conduits
- Zone d'évolution à bord du véhicule
- Temps de pratique en conduite
- Contexte d'accompagnement ou pratique autonome.

Ces critères entraînent un chiffrage codifié à 3 niveaux (bleu) expérience, expérience +, expérience ++, (blanc) sans expérience, (rouge) expérience négative, expérience négative+. et permettent de donner des orientations au formateur sur son vécu de motard.

3. CONNAISSANCES THEORIQUES DU VEHICULE.

En salle.

Capacité à répondre à un qcm à 2 propositions (oui ou non) sur une série de 12 questions déclinées en 4 thèmes techniques :

- Direction (guidon, fourche)
- Boîte de vitesse
- Embrayage
- Freinage.

Ces critères entraînent un chiffrage codifié à 2 niveaux (bleu) connaissance, (blanc) sans connaissance, et permettent de donner des orientations au formateur sur l'expérience réelle du candidat.

4. ATTITUDES À L'ÉGARD DE L'APPRENTISSAGE ET DE LA SECURITE.

En salle.

- Sur la base d'un entretien, hiérarchisation des attitudes à l'égard de la sécurité : limitation aux aspects techniques et réglementaires de la conduite versus adaptation au contexte et partage de l'espace routier.
- Sur la base d'un entretien, repérage de la motivation à l'apprentissage de la conduite : par choix et motivation interne versus motivation externe et nécessité.

Ces critères entraînent un chiffrage codifié à 2 niveaux (bleu) bonne attitude ++, ou bonne disposition, (rouge) mauvaise attitude --, ou moins de motivation --, et permettent de donner des orientations au formateur sur sa compréhension de l'environnement et sa motivation à se former.

5. HABILITÉS (COORDINATION ET SYNCHRONISATION DES GESTES)

Sur plateau hors circulation :

- Installation sur la moto en autonomie sur invitation du formateur.
- 5 réalisations de « départ arrêt » sur terrain plat à la suite d'une démonstration commentée du formateur.
- Equilibre : après explications sur le fait que le regard précède l'action sur le guidon, l'élève fait un aller-retour en première et au ralenti, sans utiliser l'accélérateur et en libérant son embrayage à 6km/h..

Ces critères entraînent un chiffrage codifié à 3 niveaux de performance (faible, satisfaisant, bon) conduisant à une notation chiffrée des performances du candidat.

6. COMPRÉHENSION ET MEMORISATION.

En salle, au retour de l'évaluation sur plateau hors circulation.

Compréhension :

Nécessité d'avoir recours à des explications ou démonstrations supplémentaires durant les exercices concernant les habiletés.

Mémorisation :

Capacité à citer dans l'ordre les cinq opérations nécessaires pour démarrer et s'arrêter.

Ces critères entraînent un chiffrage codifié à 3 niveaux de performance (faible, satisfaisant, bon) conduisant à une notation chiffrée des performances du candidat.

7. PERCEPTION.

Sur plateau hors circulation :

- **Maintien de la trajectoire ;**
- **Capacité d'observation et d'orientation ;**
- **Direction du regard ;**

Pour évaluer cette rubrique, des portes sont placées sur le plateau avec des cônes, pour former un huit de grande taille, l'enseignant sera attentif :

- aux écarts de trajectoire,
- aux erreurs de parcours imposé,
- à la façon dont l'élève observe son environnement,

Ces critères entraînent un chiffrage codifié à 3 niveaux de performance (faible, satisfaisant, bon) conduisant à une notation chiffrée des performances du candidat.

8. EMOTIVITE.

En salle et sur plateau hors circulation :

Durant toute l'évaluation, l'élève a des réactions générales liées à l'émotivité, et des réactions plus spécifiques à la crispation.

- **En général ;**
- **L'élève a des gestes plus ou crispés ;**

Ces critères entraînent un chiffrage codifié à 3 niveaux de performance (faible, satisfaisant, bon) conduisant à une notation chiffrée des performances du candidat.

9. RESULTAT DE L'EVALUATION.

En salle, au retour de l'évaluation sur plateau hors circulation.

On fait les comptes, en retranchant les résultats négatifs partiels des positifs partiels, pour obtenir le résultat final.

- Résultat inférieur à : - 12 est considéré comme « faible ».
- Résultat compris entre -12 et +12 est considéré comme « satisfaisant ».
- Résultat supérieur à +12 est considéré comme « bon ».

10. PROPOSITION : VOLUME DE FORMATION PREVISIONNEL POUR LA PRATIQUE.

En salle, au retour de l'évaluation sur plateau hors circulation.

Ces résultats ne sont pas synonyme de réussite ou d'échec, mais décrivent une situation donnée à un moment donné, celle, avant l'entrée en formation, ils permettent de proposer un volume de formation au candidat, celui-ci, peut accepter ou refuser la proposition retenue.

Ce document est ensuite daté et signé par l'enseignant ayant fait l'évaluation, le candidat et les parents si le candidat est mineur.